

Le lait agit d'une façon négative et non curative. En effet, il n'est pas diurétique ; il ne fait pas uriner les malades, il les laisse uriner, en évitant les irritations causées au voisinage du rein ou dans lui-même, par les autres aliments. C'est si vrai, que si l'on mélange même du bouillon au lait, on supprime de suite l'action avantageuse du régime lacté. Les leucomaines peuvent en être la cause. Si l'on se rappelle les effets produits sur notre malade, on verra que le poisson a été la viande qui a fait le plus de mal et provoqué la plus grande abondance d'albumine. Or, d'après les expériences de mon collègue Gauthier, la chair du poisson est celle qui contient le plus de leucomaines.

Le régime végétal produirait des effets identiques à celui du lait, mais il faudrait des quantités considérables de végétaux, pour obtenir la quantité suffisante à la nutrition. C'est pourquoi il ne peut être qu'un régime de transition entre le régime lacté et le régime ordinaire. Et, puisque la viande de porc frais est celle qui provoque le moins d'albumine, on remettra le malade au régime ordinaire en lui prescrivant cette viande.—Praticien.

Le lait contre les calculs rénaux.—Le docteur James Tyson, dans une lecture faite à l'hôpital de Philadelphie, dit que s'il est un cas dans lequel la diète lactée trouve sa raison d'être, c'est surtout dans le traitement des calculs d'acide urique. Il a remarqué que si cette diète est continuée pendant un mois ou six semaines, les attaques de coliques ne se renouvellent plus. Il recommande de prendre un verre de lait toutes les deux heures le premier jour, et d'augmenter ensuite la quantité graduellement jusqu'à ce qu'elle suffise au malade. La quantité nécessaire pour cela varie suivant les individus, leur genre de vie, leur activité.

Le lait agit à la fois comme émoullient et alcalin. Mais si les calculs sont phosphatés, la diète lactée réussit moins bien.—*Boston Med. and Surg. Jour.*

Du souffle cardiaque chlorotique, par P. DUROZIEZ. — Nous revenons souvent sur ce sujet parce qu'il domine la pathologie cardiaque. Le souffle que nous entendons indique-t-il l'état chloro-anémique seul sans lésion organique du cœur, ou bien les deux réunis, ou bien la lésion organique seule ? Quelle est la part de chacun ? Si le souffle entier appartient à la chloro-anémie, le traitement ne sera probablement pas le même, le pronostic aussi, qu'en cas de lésion organique. Si une partie du souffle appartient à la chloro-anémie, elle peut disparaître en enlevant la moitié de l'intensité ; nous ne devons pas juger de l'importance de la lésion par l'éclat du souffle dû, en grande partie, à la chloro-anémie. La question se pose à chaque instant dans la clinique cardiaque et est très diversement résolue ; on admet des chloroses mitrales,